



P.K.O



« Renoncer à la désobéissance civile
c'est mettre la conscience en prison ». Gandhi

Bulletin gratuit de liaison de la communauté de la Cathédrale de Papeete n°42/2026
Dimanche 30 août 2026 – 22^{ème} Dimanche du Temps ordinaire – Année A

HUMEURS...

LA NATURE

« C'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas » - Victor HUGO

LAISSEZ-MOI VOUS DIRE...

ÉDUIQUER C'EST PRÉPARER À RESISTER

Grand-père de 10 petits-enfants âgés de 6 à 22 ans ; ancien enseignant et chef d'établissement scolaire responsable de la sécurité, de la formation et de l'éducation de milliers d'enfants et de jeunes adolescents ; animateur et directeur de Centres de Vacances et de Loisirs durant plus de 30 ans ; j'ai pu mesurer au fil des années combien l'éducation des jeunes est une mission à la fois passionnante, exigeante et parfois périlleuse.

Ce qui a réussi avec tel type d'enfants, n'a pas forcément porté des fruits quand ils sont devenu(e)s adolescent(e)s. Ce qui était évident et efficace en matière d'éducation en 1970 ne l'est plus forcément en 2026. L'évolution de la parentalité, de la vie sociale, communautaire, affective, des mœurs ; le bouleversement des relations humaines et du rapport au savoir provoqué par l'élargissement de l'univers médiatique et informatique, ont amené les éducateurs à réajuster leurs repères, leurs regards sur l'enfance et la jeunesse.

Cependant l'évolution physiologique et psychologique reste sensiblement la même quant aux phases traditionnellement repérables :

de 0 à 3 ans "la petite enfance" ; 3 à 10 ans "l'enfance" ; 10-12 ans "la phase prépubertaire" ; 12 à ?? ans "l'adolescence". C'est effectivement cette dernière étape qui est devenue floue quant à son aboutissement à "la phase adulte". La vie affective, sexuelle, la notion de parentalité, le rapport aux études et à la vie professionnelle sont appréhendés diversement selon les types de familles (traditionnelles, mono ou multiparentales, recomposées), les milieux sociaux, les cultures, l'environnement éducatif des adolescents.

Alors que faire pour éduquer nos enfants et adolescents, pour les préparer à une vie d'adulte responsable, heureuse, épanouie ?

D'abord, méfions-nous de nos certitudes. Je prends deux exemples.

Premier exemple : nous sommes convaincus que tout enfant a besoin d'être aimé et d'aimer. Hélas, certains éducateurs (parents, enseignants, animateurs

d'associations, pasteurs ou prêtres) ont utilisé cette tendance naturelle pour assouvir leurs désirs déviants et abuser de l'innocence d'enfants et d'adolescent(e)s en recherche de tendresse.

Second exemple : nous sommes convaincus que les enfants et davantage les adolescent(e)s ont besoin de dialoguer avec les adultes (parents, éducateurs, responsables divers...), il faut expliquer pourquoi l'on a pris telle décision, formulé telle interdiction. Si bien qu'on assiste à une émergence d'enfants qui ont des "pseudo-comportements" d'adultes, exigeant sans cesse des explications relativement à telle ou telle décision de l'éducateur, et même à une sorte de "donnant-donnant" à l'image de certains leaders politiques ou syndicaux.

Personnellement, sans nier que l'amour est fondamental dans l'éducation -et d'ailleurs dans toute vie humaine-, que l'affection et la tendresse alliées à la fermeté sont nécessaires pour forger la personnalité de l'enfant et de l'adolescent(e), je crois que de nos jours les jeunes ont besoin d'être protégés aux plans physique, psychique, moral, spirituel.

Sans voir le mal partout, sans avoir la phobie des prédateurs de tout acabit, il est nécessaire dans un premier temps de protéger l'enfant susceptible d'être confronté à divers types d'agression. On nourrit bien nos enfants avec des aliments protecteurs, on leur donne des vêtements appropriés pour affronter les agressions climatiques, on les protège avec des crèmes solaires, des vaccins et certains médicaments, pourquoi ne pas les protéger des autres formes d'agressions. Cela suppose que dès la petite enfance, et encore plus lorsqu'ils parviennent à l'adolescence, on trouve des moyens appropriés pour les protéger. Bien entendu cela doit se faire dans un climat affectif serein, avec prudence, en adaptant nos explications à leur âge mental et à leur capacité de compréhension.

Protéger certes, mais il est indispensable de leur apprendre à se protéger. On voit dans les programmes de l'Éducation Nationale toutes sortes de publications censées protéger



enfants et adolescent(e)s : prévention des violences ; se prémunir contre les influences toxiques, le harcèlement ; savoir se “protéger” des IST, comment éviter les grossesses précoces ; apprendre à reconnaître les comportements à risques, les fréquentations malsaines voire dangereuses ; connaître les dérives de l’IA, se garantir contre la *cyber malveillance* par la sécurité numérique et la protection de son identité ; se méfier des “*beaux parleurs*” séducteurs qui peuvent mener à la drogue, ou à des sectes ou encore à des lieux de perversion...

Je pense souvent aux “*orphelins du mercredi après-midi*”, ces enfants seuls à qui on fait confiance “*parce qu’ils sont grands et responsables*”. Sont-ils vraiment à la maison ? quelles sont leurs occupations jusqu’au retour des parents ? Malheureusement les tentations sont grandes, surtout lorsqu’on a un accès libre à Internet, à Netflix, au téléphone portable..., ou si l’on dispose d’un véhicule personnel (vélo, vespa ou autre).

Alors comment aider les enfants et les jeunes adolescent(e)s à RESISTER aux tentations et sollicitations multiples qui peuvent nuire à leur santé physique ou morale, voire à leur dignité ? C’est tout un cheminement éducatif à mettre en place dès la petite enfance. Un cheminement auquel beaucoup de parents n’ont pas été préparés car ils ont tendance à reproduire l’éducation qu’ils ont eux-mêmes “*subie*”. Souvent on crée un univers d’interdits autour de l’enfant qui génère un système basé sur des “*punitions*” et des “*récompenses*” ; du genre : “*si tu travailles bien à l’école tu auras tel cadeau*” ou “*gare à toi si tu me ramènes des mauvaises notes ou si je suis convoqué par le professeur !*”. C’est le début d’une spirale de colères, de violences qui peuvent conduire à la fugue, voire au suicide.

RESISTER : cela vaut aussi bien pour l’enfant que pour l’éducateur. N’oublions pas qu’il faudra tenir pendant les 20 années durant lesquelles l’enfant est à notre charge. Pour cela il faudra sans cesse nous exercer à la patience, à la constance dans les exigences et à la tempérance.

En général (surtout chez les mamans) la patience s’exerce assez facilement avec les bébés, cela sera plus compliqué lorsqu’il(elle) deviendra adolescent(e). Il faut toujours prendre sur soi, sur ses propres forces psychiques, pour ne pas céder à la colère. L’éducation est consommatrice de temps et d’énergie car elle nécessite la répétition (dans le calme et la sérénité) avec des temps d’explication, de relecture, de dialogue, adaptés à chaque âge.

La constance dans les exigences et les efforts à fournir est fondamentale si l’on veut apprendre à nos enfants à RESISTER aux tentations. Exemple : chaque fois que je vais au supermarché, bébé demande des bonbons et veut les attraper dans les étagères, si on a dit : “*tu attendras qu’on*

soit dehors, on ne mange pas dans les magasins” et qu’on ne cède pas dès sa première colère... le pli se fera petit-à-petit et cela nous servira pour les étapes suivantes pour d’autres situations, d’autres exigences. Il en ira de même pour l’usage du téléphone portable... etc...

La tempérance, c’est une vertu qui nous aide à trouver le juste milieu entre les excès et une complète ascèse. En éducation l’ascèse pourrait consister à tout interdire (essayez avec un adolescent !!) ; et les excès reviendraient à tout négocier, voire à pratiquement tout laisser faire à l’enfant. La tempérance suppose une capacité à discerner le niveau d’exigence que mon enfant est capable de supporter selon son âge, son état physique, son degré de fatigue, ses capacités, les circonstances dans lesquelles on se trouve... La tempérance exige un minimum de dialogue pour fixer un cadre d’exigences ; ce dialogue entre parent(s) et enfant(s) présuppose une entente entre les parents sur les objectifs que l’on souhaite atteindre avec l’enfant.

Se maintenir sur cette route tracée au fur et à mesure que l’enfant grandit peut se révéler plus facile qu’on ne pense, surtout s’il y a des frères et sœurs et que nos exigences ne faiblissent pas pour le petit dernier (ou la petite dernière) vis-à-vis de l’aîné(e) !

Mais RESISTER suppose des forces vitales. Cela nécessite une alimentation saine et équilibrée, des repas pris à des heures régulières et non à tout bout de champ dès qu’on a un soi-disant petit creux. Autre besoin à ne pas négliger : l’exercice physique qui apporte un bien-être physique et psychique mais que malheureusement on sacrifie facilement pour les écrans (télé, portable, ordinateur) !

Vous allez me dire : “*RESISTER ? mais alors vous allez faire des enfants révolutionnaires !*” En quelque sorte vous n’avez pas tort, en résistant à toutes sortes de tentations néfastes, l’enfant et surtout l’adolescent(e) prend l’habitude de discerner ce qui est bon pour lui (elle), pour son épanouissement, son bien-être, son avenir. Il découvre progressivement qu’il (elle) est capable de se surpasser en faisant des choix personnels, libres et autonomes... Il (elle) saura mettre cela à profit dans la vie familiale, en classe, dans son club sportif, son groupe de jeunes, et même dans la société.

Au plan spirituel il en est de même, on apprend à l’enfant à faire des choix qui vont l’aider à fortifier sa foi et à RESISTER aux sollicitations malsaines qui détournent de Dieu, non pas en alignant un catalogue d’interdits mais en l’amenant à discerner progressivement par lui-même ce qui respecte sa liberté et sa dignité.

Dominique SOUPÉ

© Cathédrale de Papeete – 2026

REGARD SUR L’ACTUALITÉ...

JOURNÉE MONDIALE DE PRIÈRE POUR LA SAUVEGARDE DE LA CRÉATION

À l’occasion de la 11^e journée mondiale de prière pour la sauvegarde de la création qui aura lieu le 1^{er} Septembre prochain, le Pape Léon XIV a envoyé un message à tous les fidèles, message inspiré du passage du prophète Isaïe : “*De leurs épées, ils forgeront des socs, et de leurs lances, des faucilles.*

Jamais nation contre nation ne lèvera l’épée ; ils n’apprendront plus la guerre.” (Is 2,4) Le Saint Père commence son message en rappelant la mission de sauvegarde de la vie confiée par le Christ à ses disciples :

“Chers frères et sœurs, Notre Seigneur Jésus-Christ est venu pour que nous ayons la vie et que nous l’ayons en abondance (cf. Jn 10,10). Ce don de la vie est au cœur même de notre mission de disciples et de notre vocation commune à bâtir une civilisation de l’amour. En célébrant cette Journée Mondiale de Prière pour la Sauvegarde de la Création, nous sommes une fois encore invités à contempler le don de la vie et à chérir la terre qui la soutient, car ce sont là des moyens concrets de rendre gloire à notre Créateur”.

Rappelant que le Christ Jésus est venu nous donner la paix – *“je vous donne ma paix”* – le Saint Père fait cependant le triste constat que cette Paix est encore loin des réalités que vit notre monde :

“Pourtant, cette promesse de paix contraste fortement avec les réalités auxquelles nous sommes confrontés dans de nombreuses régions du monde. Le prophète Isaïe a évoqué un temps où les nations, « de leurs épées, forgeront des socs et de leurs lances, des faucilles ». Mais aujourd’hui, nous assistons trop souvent à l’exact contraire, alors que les efforts continuent d’être orientés vers la violence et la guerre... La guerre laisse des blessures qui s’étendent bien au-delà du champ de bataille. Elle fait des victimes, déchire les familles et contraint des millions de personnes à fuir leur foyer, aggravant ainsi la peur, l’injustice et la division... La guerre laisse également derrière elle une destruction sociale et écologique qui perdure pendant des générations. De plus, l’interaction entre les conflits armés et la dégradation de l’environnement crée souvent un cercle vicieux qui détruit les écosystèmes, contamine des ressources essentielles telles que l’air et l’eau, et sape la sécurité alimentaire. Cela favorise la pauvreté, les inégalités et de nouvelles tensions sociales susceptibles de contribuer à l’émergence de nouveaux conflits”.

Face à de telles situations, un diagnostic s’impose, nous dit le Pape Léon XIV : *“Les discordes que nous observons dans le monde, telles que la violence, l’injustice et la dégradation écologique, ne sont pas simplement le résultat de systèmes ou de structures défaillants... Le cœur humain est le lieu où se déroulent les luttes les plus profondes... C’est là que nous sommes aux prises avec les désirs contradictoires qui nous habitent, entre l’amour et l’indifférence, la*

vérité et l’illusion, la justice et l’injustice (cf. Jc 1,14-15). Les blessures de la guerre et la dégradation de la terre sont donc profondément liées à l’état du cœur humain.” Ces crises, poursuit le Saint Père, *“exigent non seulement un sens de responsabilité, mais aussi une conversion du cœur qui portera ses fruits dans une fidélité plus profonde à Dieu, dans l’amour du prochain et dans le respect du don de la création”.*

Enfin, le Saint Père nous invite à ne pas baisser les bras et à raviver notre l’espérance : *“Dieu ne nous prive pas des moyens de guérison et de transformation. Au lieu des armes de guerre, le Dieu de la paix nous accorde la force de guérir, de réconcilier et de bâtir une civilisation de l’amour. Ainsi, nous sommes appelés à préserver les nombreux « écosystèmes » qui nous sont confiés : les écosystèmes de la création, des relations humaines et du cœur humain lui-même. Imaginons un monde dans lequel les énergies actuellement consacrées à la guerre seraient orientées vers le développement humain intégral, vers la lutte contre la pauvreté, vers la protection de la dignité humaine et vers la réconciliation des peuples divisés. Une telle vision reflète la foi en l’avènement du Royaume de Dieu... Les véritables outils pour construire la paix ne sont pas les armes de destruction, mais plutôt la vérité, le dialogue, la patience, la bonté, la justice, la miséricorde, la compréhension, la bienveillance et l’amour. Celles-ci jaillissent des cœurs façonnés par l’Évangile et soutenus par la grâce de Dieu. Seules ces qualités ont le pouvoir de transformer les individus, de renouveler les communautés et de panser les blessures de notre monde.”*

Pour terminer, accueillons ce vœu formulé par le Saint Père au terme de son message :

“Que le Seigneur nous accorde le courage de suivre cette voie, afin qu’à notre époque, les épées soient véritablement transformées en socs de charrue, que la promesse de l’Évangile s’enracine plus profondément dans notre monde, et que la paix du Christ règne sur toute la création.”

M^{gr} Jean Pierre COTTANCEAU

© Archidiocèse de Papeete – 2026

AUDIENCE GENERALE

LES RAISONS DE LA REFORME LITURGIQUE

Ce mercredi 26 août, le Pape Léon XIV a poursuivi ses catéchèses sur le Concile Vatican II, expliquant les raisons qui ont poussé les Pères conciliaires à promouvoir la réforme liturgique. Cette dernière s’inscrit dans la Tradition vivante de l’Église, et sa bonne compréhension permet de rejeter les abus résultant d’une interprétation erronée de ses principes. Le successeur de Pierre recommande donc de préserver et de promouvoir la liturgie dans le respect des normes.

Chers frères et sœurs,

Dans cette dernière catéchèse sur la Constitution *Sacrosanctum Concilium*, je voudrais m’arrêter sur les raisons pour lesquelles les Pères conciliaires ont voulu promouvoir une réforme de la liturgie. À cet égard, la troisième *Lettre du Concile* que le cardinal Giovanni Battista Montini, alors archevêque de Milan, a adressée le 28 octobre 1962 aux fidèles de son Église est très éclairante. La liturgie – écrivait-il – *« est l’expression sincère tant du divin que de l’humain. C’est un langage. C’est, d’une part, un vecteur d’enseignement divin, et, d’autre part, la voix d’un dialogue avec Dieu. Il est clair qu’elle ne peut renoncer à sa fonction didactique, et qu’elle ne peut manquer d’offrir à la foi et à la piété la possibilité de s’exprimer avec une intelligibilité spontanée »*. Animé par ces convictions, le futur

pape saint Paul VI affirmait que les fidèles *« ne peuvent et ne doivent plus rester muets et passifs. Leur présence matérielle ne peut s’accorder avec leur absence spirituelle »*.

La concordance entre ces déclarations et celles qui figureront au n°48 de la Constitution conciliaire est évidente : *« l’Église se soucie-t-elle d’obtenir que les fidèles n’assistent pas à ce mystère de la foi comme des spectateurs étrangers et muets, mais que, le comprenant bien dans ses rites et ses prières, ils participent de façon consciente, pieuse et active à l’action sacrée, soient formés par la Parole de Dieu, se restaurent à la table du Corps du Seigneur, rendent grâces à Dieu ; qu’offrant la victime sans tache, non seulement par les mains du prêtre, mais aussi en union avec lui, ils apprennent à s’offrir eux-mêmes et, de jour en jour, soient consommés, par la médiation du Christ, dans l’unité avec Dieu et entre eux »*. On perçoit dans ces paroles une prise de conscience

renouvelée de la valeur de la liturgie. À travers les actions rituelles de l'Église, tandis que s'accomplit le mémorial de l'œuvre du salut, la possibilité est donnée de vivre la véritable relation avec Dieu, en entrant en contact avec l'événement salvifique. Puisque les gestes et les paroles de la sainte liturgie sont décisifs pour réaliser cette expérience, la participation des fidèles ne peut être passive.

La réforme conciliaire, en mettant au centre ce qui constitue le cœur de l'expérience ecclésiale, a voulu faire resplendir la liturgie comme « *la source première de cet échange divin par lequel la vie de Dieu nous est communiquée* ». De cette conviction est née la nécessité de rendre la richesse des textes bibliques et des prières, plus accessible à tous les fidèles, et de simplifier l'ordre de la célébration par rapport à celui prévu dans les livres liturgiques alors en vigueur.

La liturgie, en effet, étant une réalité vivante, a toujours été soumise, au fil des siècles, à des évolutions et à des changements. Le Magistère en a adapté les formes aux exigences des différentes époques. Il n'est donc pas surprenant que le Concile Vatican II, dans le plus grand respect du patrimoine de la tradition, et précisément afin de le rendre plus accessible, ait jugé nécessaire une révision des livres liturgiques.

L'objectif qui tenait à cœur aux Pères est énoncé au n°21 de la Constitution *Sacrosanctum Concilium* : « *Pour que le peuple chrétien bénéficie plus sûrement des grâces abondantes dans la liturgie, la sainte Mère l'Église veut travailler sérieusement à la restauration générale de la liturgie elle-même. Car celle-ci comporte une partie immuable, celle qui est d'institution divine, et des parties sujettes au changement qui peuvent varier au cours des âges ou même le doivent, s'il s'y est introduit des éléments qui correspondent mal à la nature intime de la liturgie elle-même, ou si ces parties sont devenues inadaptées. Cette restauration doit consister à organiser les textes et les rites de telle façon qu'ils expriment avec plus de clarté les réalités saintes qu'ils signifient, et que le peuple chrétien, autant qu'il est possible, puisse facilement les saisir et y participer par une célébration pleine, active et communautaire.* » C'est à l'encyclique *Mediator Dei* du pape Pie XII que remonte la distinction, dans la liturgie, entre les éléments divins, immuables, et les éléments humains, qui, eux, « *peuvent subir diverses modifications, approuvées par la sainte Hiérarchie assistée par le Saint-Esprit, selon les exigences des temps, des choses et des âmes* » (*Acta Apostolicae Sedis* 39, 1947, 541-542).

D'ailleurs, le désir d'une « *réforme générale* » n'était pas né du jour au lendemain, mais s'était manifesté dans l'action des

papes qui s'étaient succédé depuis le début du XX^e siècle, en accord avec les revendications du Mouvement liturgique. L'affirmation selon laquelle les fidèles ne devaient pas assister aux célébrations « *comme des étrangers ou des spectateurs muets* » avait déjà été reprise par la Constitution apostolique *Divini Cultus* de Pie XI. On peut en outre rappeler les interventions de Pie XII sur l'organisation des rites de la Semaine Sainte, qu'il a replacés aux heures correspondant aux événements pascals, après qu'ils avaient été avancés pendant des siècles aux heures du matin. Il ne faut pas non plus oublier que saint Jean XXIII a jugé nécessaire une simplification des rubriques du Bréviaire et du Missel, qu'il a approuvée par le Motu proprio *Rubricarum instructum*, du 25 juillet 1960, dans lequel il renvoyait au Concile œcuménique annoncé la proposition des principes fondamentaux pour une réforme de la liturgie.

La réforme liturgique promue par le Concile Vatican II s'inscrit donc dans le sillage de la tradition vivante de l'Église. Sa juste compréhension permet également de rejeter les abus qui se sont produits dans certains secteurs de l'Église au cours de la période postconciliaire, et qui, malheureusement, se produisent encore parfois aujourd'hui, en absolutisant ou en interprétant de manière erronée certains des principes qui étaient à la base de la réforme elle-même.

À cet égard, il convient de rappeler que la Constitution conciliaire affirme que « *les actions liturgiques ne sont pas des actions privées, mais des célébrations de l'Église, qui est "le sacrement de l'unité", c'est-à-dire le peuple saint rassemblé et ordonné sous la conduite des évêques. C'est pourquoi ces actions appartiennent à l'ensemble du corps de l'Église, elles le manifestent et l'impliquent* » (*Sacrosanctum Concilium*, n°26).

Il incombe donc en premier lieu aux pasteurs, aux évêques, mais aussi à chaque prêtre, de préserver et de promouvoir une liturgie qui, dans le respect des normes liturgiques, resplendisse par sa noble simplicité (cf. n°34) et manifeste ainsi l'Église une, sainte, catholique et apostolique. Une telle liturgie sera également un vecteur fondamental d'évangélisation, l'instrument de grâce par lequel, comme l'enseigne le Concile, nous pourrions apprendre à nous offrir nous-mêmes et, par la médiation du Christ, nous serons consommés dans l'unité avec Dieu et entre nous (cf. n°48).

© Libreria Editrice Vaticana - 2026

ÉTHIQUE

LETTRE SAMARITANUS BONUM (5)

sur le soin des personnes en phases critiques et terminales de la vie

La lettre « *Samaritanus bonus* », publié le 14 juillet 2020 par la Congrégation de la Doctrine de la Foi, aux forts accents pastoraux, revient sur le magistère de l'Église concernant les thèmes portant sur la fin de la vie : les personnes doivent être soignées et entourées d'affection jusqu'au bout. Nous nous proposons durant les semaines qui suivent de la lire ensemble.

V. L'enseignement du Magistère

2. L'obligation morale d'exclure l'acharnement thérapeutique

Le Magistère de l'Église rappelle que, lorsqu'approche la fin de l'existence terrestre, la dignité de la personne humaine se précise comme le droit de mourir dans la plus grande sérénité possible et avec la dignité humaine et chrétienne qui lui est due. Protéger la dignité de la fin de vie signifie

exclure tant l'anticipation de la mort que son report par ce qu'on appelle l'«*acharnement thérapeutique*». La médecine actuelle a les moyens de retarder artificiellement la mort, sans que le patient en retire parfois un réel bénéfice. Dans l'imminence d'une mort inévitable, il est donc légitime, sur le plan de la science et de la conscience, de prendre la décision de renoncer à des traitements qui ne feraient qu'entraîner une prolongation précaire et pénible de la vie, sans toutefois interrompre les soins normaux dus au malade dans de tels cas. Cela signifie qu'il n'est pas permis de suspendre des soins efficaces pour soutenir des fonctions physiologiques essentielles tant que l'organisme est capable d'en tirer profit (soutien à l'hydratation, à la nutrition, à la thermorégulation ; et aussi aides à la respiration et autres, adéquates et proportionnées, dans la mesure requise pour soutenir l'homéostasie corporelle et réduire la souffrance des organes et du système). La suspension de toute obstination déraisonnable dans l'administration des traitements *ne doit pas être un abandon thérapeutique*. Cette clarification est essentielle aujourd'hui à la lumière des nombreux cas juridiques qui ont conduit ces dernières années à l'abandon des soins – et à la mort précoce – de patients en condition critique, mais non terminale, à qui on a décidé de suspendre les soins de soutien vital, du fait qu'ils ne présentaient plus de perspectives d'amélioration de leur qualité de vie.

Dans le cas spécifique de l'acharnement thérapeutique, il convient de rappeler que le renoncement à des moyens extraordinaires et/ou disproportionnés « *n'est pas équivalent au suicide ou à l'euthanasie ; il traduit plutôt l'acceptation de la condition humaine devant la mort* » ou le choix réfléchi d'éviter la mise en place d'un dispositif médical disproportionné par rapport aux résultats que l'on peut espérer. La renonciation à de tels traitements, qui ne conduiraient qu'à une prolongation précaire et pénible de la vie, peut également signifier le respect de la volonté du mourant, exprimée dans ce qu'on appelle les déclarations anticipées de traitement, *mais excluant tout acte d'euthanasie ou de suicide*.

La proportionnalité, en effet, fait référence à la totalité du bien du malade. Jamais le faux discernement moral du *choix entre des valeurs* (par exemple, la vie *versus* la qualité de la vie) ne peut être appliqué ; cela pourrait conduire à exclure de la réflexion la sauvegarde de l'intégrité personnelle et de la qualité de vie et le véritable objet moral de l'acte accompli. Tout acte médical, en effet, doit toujours avoir comme objet et comme intention l'accompagnement de la vie et jamais la poursuite de la mort. Le médecin, dans tous les cas, n'est jamais un simple exécutant de la volonté du patient ou de son représentant légal et conserve le droit et le devoir de se soustraire à des volontés s'opposant au bien moral tel que sa propre conscience le perçoit.

3. Les soins de base : le devoir d'alimentation et d'hydratation

Le principe fondamental et incontournable de l'accompagnement du malade dans des conditions critiques et/ou terminales est la *continuité de l'assistance* à ses fonctions physiologiques essentielles. En particulier, un soin de base dû à chaque homme est d'administrer les aliments et les fluides nécessaires au maintien de l'homéostasie du corps,

dans la mesure où et tant que cette administration s'avère atteindre son propre but, qui est de procurer au patient l'hydratation et la nutrition.

Lorsque l'apport de nutriments et de liquides physiologiques ne présente aucun avantage pour le patient parce que son corps n'est plus capable de les absorber ou de les métaboliser, leur administration doit être suspendue. Ainsi, la mort n'est pas illicitement anticipée en raison de la privation de l'hydratation et du soutien nutritionnel essentiels aux fonctions vitales, mais l'évolution naturelle de la maladie critique ou terminale est respectée. Sinon, la privation de ces soutiens devient une action injuste et peut être une source de grande souffrance pour ceux qui la subissent. L'alimentation et l'hydratation ne constituent pas une thérapie médicale au sens propre, car elles ne s'opposent pas aux causes d'un processus pathologique se déroulant dans le corps du patient, mais représentent un soin dû à la personne du patient, une attention clinique et humaine primordiale et incontournable. Le caractère obligatoire de ce soin du malade par une hydratation et une nutrition appropriées peut, dans certains cas, nécessiter l'utilisation d'une voie d'administration artificielle, à condition que celle-ci ne soit pas préjudiciable au malade ou ne lui cause pas de souffrances inacceptables.

4. Les soins palliatifs

La *continuité de l'assistance* inclut le devoir constant de comprendre les besoins du malade : besoins d'assistance, soulagement de la douleur, besoins émotionnels, affectifs et spirituels. Comme le démontre la plus vaste expérience clinique, la médecine palliative est un outil précieux et indispensable pour accompagner le patient dans les phases les plus douloureuses, souffrantes, chroniques et terminales de la maladie. Les *soins* dits *palliatifs* sont l'expression la plus authentique de l'action humaine et chrétienne qui consiste à prendre soin, le symbole tangible du fait « *d'être debout* » par compassion auprès de ceux qui souffrent. Ils ont pour objectif « *de soulager les souffrances durant la phase finale de la maladie et d'assurer en même temps au patient un accompagnement humain adapté* » dans la dignité, en améliorant – autant que possible – la qualité de vie et le bien-être général. L'expérience montre que l'application de soins palliatifs réduit considérablement le nombre de personnes qui demandent l'euthanasie. À cette fin, il semble utile de faire un effort déterminé, en fonction des possibilités économiques, pour étendre ces soins à ceux qui en auront besoin, non seulement dans les phases terminales de la vie, mais aussi comme une *approche intégrée des soins* en relation avec toute pathologie chronique et/ou dégénérative, qui peut avoir un pronostic complexe, douloureux et funeste pour le patient et sa famille.

L'assistance spirituelle au malade et à sa famille fait partie des soins palliatifs. Elle donne confiance et espérance en Dieu à la personne mourante et aux membres de sa famille, aidant ceux-ci à accepter la mort de leur proche. C'est une contribution essentielle que doivent apporter les agents pastoraux et toute la communauté chrétienne, à l'instar du Bon Samaritain, pour que le rejet fasse place à l'acceptation et que l'espérance l'emporte sur l'angoisse, surtout lorsque la souffrance se prolonge par la dégénérescence de la

pathologie, à l'approche de la fin. À ce stade, la détermination d'une thérapie efficace pour soulager la douleur permet au patient d'affronter la maladie et la mort sans craindre une douleur insupportable. Ce remède devra nécessairement être associé à un soutien fraternel permettant de surmonter le sentiment de solitude du patient, souvent causé par le fait de ne pas se sentir suffisamment accompagné et compris dans sa situation difficile.

La technique ne donne pas une réponse radicale à la souffrance et on ne peut envisager qu'elle élimine cette dernière de la vie des hommes. Une telle affirmation génère de faux espoirs, provoquant un désespoir encore plus grand chez la personne qui souffre. La science médicale est capable de connaître toujours mieux la douleur physique et doit déployer les meilleurs moyens techniques pour la traiter ; mais l'horizon vital d'une maladie terminale génère une profonde souffrance chez le malade, qui nécessite une attention qui ne soit pas seulement technique. *Spe salvi facti sumus*, c'est dans l'espérance, l'espérance théologique orientée vers Dieu, que nous avons été sauvés, dit saint Paul (Rm 8,24).

« *Le vin de l'espérance* » est la contribution spécifique de la foi chrétienne au soin au malade et fait référence à la manière dont Dieu surmonte le mal dans le monde. Dans la souffrance, l'homme doit pouvoir faire l'expérience d'une solidarité et d'un amour qui assume la souffrance, offrant à la vie un sens qui va au-delà de la mort. Tout cela a une grande signification sociale : « *Une société qui ne réussit pas à accepter les souffrants et qui n'est pas capable de contribuer, par la compassion, à faire en sorte que la souffrance soit partagée et portée aussi intérieurement est une société cruelle et inhumaine* ».

Il convient toutefois de souligner que la définition des soins palliatifs a pris ces dernières années une connotation qui peut être équivoque. Dans certains pays du monde, les réglementations nationales régissant les soins palliatifs (*Palliative Care Act*) ainsi que les lois sur la « fin de vie » (*End-of-Life Law*) prévoient, parallèlement aux soins palliatifs, ce que l'on appelle l'*Assistance Médicale au Décès (MAiD)*, qui peut inclure la possibilité de demander l'euthanasie et le suicide assisté. Cette disposition légale est une source de grave confusion culturelle, car elle conduit à penser que l'assistance médicale à la mort volontaire ferait partie intégrante des soins palliatifs et qu'il serait donc moralement licite d'exiger l'euthanasie ou le suicide assisté. En outre, dans ces mêmes contextes réglementaires, les interventions palliatives visant à réduire la souffrance des patients gravement malades ou mourants peuvent consister à administrer des médicaments dans l'intention d'anticiper la mort, ou à suspendre/interrompre l'hydratation et l'alimentation, même lorsqu'il y a un pronostic en termes de semaines ou de mois. De telles pratiques reviennent toutefois à *une action ou une omission destinées à causer la mort et sont donc illicites*. La diffusion progressive de ces réglementations, également à travers les directives des sociétés scientifiques nationales et internationales, outre qu'elle incite un nombre croissant de personnes vulnérables à choisir l'euthanasie ou le suicide, constitue une déresponsabilisation sociale envers de nombreuses personnes, qui auraient seulement besoin d'être mieux soignées et réconfortées.

© Libreria Editrice Vaticana - 2020

JOURNÉE DE LA SAUVEGARDE DE LA CRÉATION

« *ILS BRISERONT LEURS ÉPÉES POUR EN FAIRE DES SOCS
ET LEURS LANCES POUR EN FAIRE DES SERPES* » (Is 2,4) »

Dans son message pour la 11^{ème} Journée mondiale de prière pour la sauvegarde de la Création 2026, le Pape souligne que les causes profondes des conflits et de l'exploitation de la création, trouvent leur « *origine dans une crise éthique et culturelle, qui se caractérise notamment par la perte du sens des limites, le désir de domination, la recherche du profit immédiat et l'incapacité à reconnaître la dignité donnée par Dieu à chaque personne humaine* ».

Chers frères et sœurs,

Notre Seigneur Jésus-Christ est venu pour que nous ayons la vie et que nous l'ayons en abondance (cf. Jn 10,10). Ce don de la vie est au cœur même de notre mission de disciples et de notre vocation commune à bâtir une civilisation de l'amour. En célébrant cette Journée Mondiale de Prière pour la Sauvegarde de la Création, nous sommes une fois encore invités à contempler le don de la vie et à chérir la terre qui la soutient, car ce sont là des moyens concrets de rendre gloire à notre Créateur.

Aujourd'hui, nous sommes témoins de nombreuses crises et de grandes souffrances humaines. Dans le même temps, il semble que la perturbation de l'équilibre harmonieux de la création s'accélère. Ces phénomènes ne sont pas sans rapport les uns avec les autres ; ils constituent un seul et même appel à la guérison et à la paix qui jaillit d'un monde meurtri.

Le Dieu de la vie, révélé en Jésus-Christ, offre une paix que le monde ne peut donner : « *Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix* » (Jn 14,27). Cette paix n'est ni superficielle ni éphémère ; elle découle de l'amour éternel du Christ et de son souci pour chaque être humain.

Pourtant, cette promesse de paix contraste fortement avec les réalités auxquelles nous sommes confrontés dans de nombreuses régions du monde. Le prophète Isaïe a évoqué un temps où les nations, « *de leurs épées, forgeront des socs* » (Is 2,4), transformant ainsi ce qui détruit la vie en ce qui la préserve. Mais aujourd'hui, nous assistons trop souvent à l'exact contraire, alors que les efforts continuent d'être orientés vers la violence et la guerre.

La guerre laisse des blessures qui s'étendent bien au-delà du champ de bataille. Elle fait des victimes, déchire les familles et contraint des millions de personnes à fuir leur foyer, aggravant ainsi la peur, l'injustice et la division (cf. *Gaudium et Spes*, n°77-82). La guerre laisse également derrière elle une

destruction sociale et écologique qui perdure pendant des générations. De plus, l'interaction entre les conflits armés et la dégradation de l'environnement crée souvent un cercle vicieux qui détruit les écosystèmes, contamine des ressources essentielles telles que l'air et l'eau, et sape la sécurité alimentaire. Cela favorise la pauvreté, les inégalités et de nouvelles tensions sociales susceptibles de contribuer à l'émergence de nouveaux conflits.

De plus, la guerre inflige des blessures qui endommagent le tissu même de la vie, portant atteinte non seulement aux personnes et aux communautés, mais aussi à leur réseau plus large de relations avec l'ensemble de la famille humaine, ainsi qu'à leur harmonie avec la création. Elle révèle un échec plus profond à vivre à l'image et à la ressemblance de Dieu, à respecter la vie et à prendre soin de la terre qui nous a été confiée. Il ne s'agit pas seulement d'un échec politique, mais aussi d'un échec moral et spirituel. Enracinée dans des désirs déformés et dans l'usage abusif de la liberté et du pouvoir humains, la guerre constitue un contre-témoignage à l'Évangile de la paix.

Les crises susmentionnées exigent non seulement un sens de responsabilité, mais aussi une conversion du cœur qui portera ses fruits dans une fidélité plus profonde à Dieu, dans l'amour du prochain et dans le respect du don de la création. En effet, les discordes que nous observons dans le monde, telles que la violence, l'injustice et la dégradation écologique, ne sont pas simplement le résultat de systèmes ou de structures défaillants ; elles sont un *“symptôme de la dichotomie plus profonde qui est enracinée dans l'humanité elle-même”* (cf. *Gaudium et Spes*, n°10). En effet, le cœur humain est le lieu où se déroulent les luttes les plus profondes et où se révèle notre condition déchue. Il n'est pas seulement le siège des émotions, mais le centre de la personne – le lieu où convergent la raison, le désir, la volonté et la conscience. C'est là que nous sommes aux prises avec les désirs contradictoires qui nous habitent, entre l'amour et l'indifférence, la vérité et l'illusion, la justice et l'injustice (cf. *Jc* 1,14-15). Les blessures de la guerre et la dégradation de la terre sont donc profondément liées à l'état du cœur humain. Les conflits qui tourmentent l'humanité sont, à bien des égards, l'expression extérieure d'une discorde et d'une division intérieures. Lorsque le cœur est déformé, les relations en souffrent, et les structures que nous construisons commencent à refléter ce désordre.

Le Pape Benoît XVI nous a rappelé que *« les déserts extérieurs se multiplient dans notre monde, parce que les déserts intérieurs sont devenus très grands »* (*Homélie pour la Messe Inaugurale du Pontificat*, 24 avril 2005). Cela nous invite à reconnaître que, d'une certaine manière, ce qui est brisé autour de nous l'est aussi en nous. Pour construire une société pacifique, nous devons donc non seulement réformer les structures, mais aussi renouveler nos cœurs. Les causes profondes des conflits et de l'exploitation de la création trouvent leur origine dans une crise éthique et culturelle, qui se caractérise notamment par la perte du sens des limites, le désir de domination, la recherche du profit immédiat et l'incapacité à reconnaître la dignité donnée par Dieu à chaque personne humaine.

L'appel prophétique à *“forger les épées en socs de charrue”* (cf. *Is* 2,4) n'est donc pas seulement une vision pour les

nations, mais un appel adressé à chaque personne. Il nous invite à transformer le mal en vie. Pourtant, cette transformation ne peut se réaliser par un simple changement extérieur. Elle exige, en coopération avec la grâce de Dieu, une conversion personnelle et collective plus profonde – un retour vers Dieu, qui réorganisera nos désirs, guérira nos blessures et nous aidera à grandir dans la vertu.

Sans cette transformation intérieure, la paix restera fragile et éphémère. Mais là où les cœurs se renouvellent, de nouvelles possibilités s'ouvrent. Ce qui a servi à la destruction peut être réorienté vers la vie, vers la prise en charge des pauvres, la nourriture des affamés et la sauvegarde de la création. Tel est le chemin d'une authentique conversion écologique, où les effets de notre rencontre avec Jésus-Christ se manifestent dans notre relation au monde qui nous entoure (cf. François, *Laudato si'*, n°217). La paix commence donc dans le cœur et rayonne ensuite vers nos relations, nos communautés et le monde tout entier.

Bien que les défis qui se présentent à nous soient immenses, Dieu ne nous prive pas des moyens de guérison et de transformation. Au lieu des armes de guerre, le Dieu de la paix nous accorde la force de guérir, de réconcilier et de bâtir une civilisation de l'amour. Ainsi, nous sommes appelés à préserver les nombreux *“écosystèmes”* qui nous sont confiés : les écosystèmes de la création, des relations humaines et du cœur humain lui-même.

Imaginons un monde dans lequel les énergies actuellement consacrées à la guerre seraient orientées vers le développement humain intégral, vers la lutte contre la pauvreté, vers la protection de la dignité humaine et vers la réconciliation des peuples divisés. Une telle vision reflète la foi en l'avènement du Royaume de Dieu.

Les véritables outils pour construire la paix ne sont pas les armes de destruction, mais plutôt la vérité, le dialogue, la patience, la bonté, la justice, la miséricorde, la compréhension, la bienveillance et l'amour. Celles-ci jaillissent des cœurs façonnés par l'Évangile et soutenus par la grâce de Dieu. Seules ces qualités ont le pouvoir de transformer les individus, de renouveler les communautés et de panser les blessures de notre monde.

Chers frères et sœurs, le chemin qui s'ouvre devant nous est clair, même s'il n'est pas facile. Nous sommes appelés à laisser nos cœurs se renouveler, afin de rechercher la paix et de prendre soin de la création. Les Écritures nous invitent à veiller sur nos cœurs, car tout ce que nous faisons en découle (cf. *Pr* 4, 23).

Si nous nous attelons à cette tâche avec humilité et foi, nous deviendrons les collaborateurs de l'œuvre de renouveau de Dieu. Nous passerons, lentement mais sûrement, du désert au jardin, de la division à la communion, et de la violence à la paix.

Que le Seigneur nous accorde le courage de suivre cette voie, afin qu'à notre époque, les épées soient véritablement transformées en socs de charrue, que la promesse de l'Évangile s'enracine plus profondément dans notre monde, et que la paix du Christ règne sur toute la création.

Du Vatican, le 15 août 2026,

ÉCOLOGIE

LE POTAGER DU PAPE DANS LES JARDINS DU VATICAN DEVIENT 100% ECOLOGIQUE

Cette culture, voulue au Moyen Âge par le Pape Nicolas II Orsini, est aujourd'hui gérée selon les principes de protection de la Création, établis par l'encyclique *Laudato si'* du Pape François. Un jardinier professionnel y travaille, aidé par de jeunes collaborateurs et par les sœurs du monastère *Mater Ecclesiae*, dans le respect des saisons et des cycles du sol.

Le potager situé à côté du monastère *Mater Ecclesiae*, dans les Jardins du Vatican, devient entièrement biologique. Conformément à l'encyclique *Laudato si'* du Pape François, l'objectif de cette culture n'est pas d'atteindre une production maximale, mais de respecter le rythme de chaque plante et du sol. Cette « *sauvegarde de la création* » a été également évoquée par le Pape Léon XIV en 2025, dans un discours adressé aux agronomes et aux sylviculteurs italiens, lorsqu'il les a invités à considérer leur travail comme « *une forme concrète de charité envers notre Mère la Terre et envers les générations futures* », car la terre « *n'est pas une possession, mais un don* », et celui qui la cultive « *avec respect et sagesse participe à l'œuvre créatrice de Dieu* ».

Une culture respectueuse de la terre

Autrefois, le fumier provenant des Villas pontificales de Castel Gandolfo était utilisé à cet endroit ; aujourd'hui, on n'utilise plus que des engrais granulés certifiés, choisis en fonction de la période et de la plante à cultiver. Les bonnes pratiques agronomiques réduisent en outre la nécessité de recourir à des produits phytosanitaires, car le nombre et l'activité des ravageurs sont maintenus en dessous du seuil de nuisance. Chaque intervention est par ailleurs consignée dans un « *cahier de campagne* », comme l'exige la réglementation pour les traitements soumis à l'obligation de « *permis* », tandis que les substances naturelles ne nécessitent pas d'enregistrement. La fertilité du sol fait l'objet de techniques spécifiques. La rotation des cultures, avec des légumineuses telles que les haricots verts qui fixent naturellement l'azote, et cette année, un engrais à base d'algues marines testé sur les tomates.

Les plants proviennent de l'extérieur et sont déjà traités selon des critères naturels. Travailler avec des plants achetés est ainsi privilégié, plutôt qu'avec ses propres semis, afin de limiter le risque de propagation de maladies végétales qui compromettraient l'ensemble de la récolte. Cependant, la création d'un semis interne est déjà à l'étude, ainsi qu'une serre pour les bonsaïs.

Religieuses, jardinier et jeunes collaborateurs

Cette parcelle est gérée par le Service des jardins et de l'environnement, dirigé par le docteur en sylviculture Stefano Giampaolo, responsable du service, au sein de la Direction des infrastructures et des services du Gouvernorat de l'État de la Cité du Vatican, dirigée par Salvatore Farina. Un jardinier expérimenté, Gilberto Bianchi, s'en occupe jour après jour, sur quatre terrasses totalisant un peu moins de 400 mètres carrés de surface cultivable. Depuis quelque temps, il est secondé dans son

travail par un groupe de jeunes collaborateurs, auxquels il transmet progressivement sa précieuse expérience, afin que ce savoir, fait de petits gestes quotidiens, ne se perde pas, mais soit préservé, comme c'était le cas il y a des siècles, lorsque les connaissances se transmettaient de monastère en monastère. Les religieuses qui l'assistent, indiquent, au cas par cas, quelles cultures sont nécessaires, en respectant les saisons et ce que la terre offre à ce moment-là. L'irrigation, aujourd'hui encore, reste entièrement manuelle.

Uniquement des produits de saison

Le calendrier des cultures suit fidèlement les rythmes saisonniers : ail frais, basilic, piments — dont une variété péruvienne réputée pour son goût intense — agrumes et potirons, qui mûrissent jusqu'en novembre. Cette année, les premiers kiwis ont également été plantés, à la demande des sœurs, tandis que les semis d'hiver commencent entre fin août et début septembre, avec des choux verts, des brocolis, des épinards et de la laitue. Le mois de mai est le plus florissant. L'été, en raison de la chaleur, est la saison la plus difficile, avec les tomates, les aubergines, les poivrons, les haricots verts, les courgettes et les concombres — y compris la variété des Pouilles — qui arrivent en fin de cycle.

Les agrumes du potager sont des arbres centenaires, âgés d'environ cent cinquante ans, sur lesquels ont été greffées au fil du temps différentes variétés désormais introuvables sur le marché. Cultivés sans aucun traitement, on les mange même avec la peau : les sœurs en font encore des confitures, des écorces confites et des biscuits, en partie offerts aux hôtes, en partie mis en vente. Au fil des ans, la production de cette petite parcelle a également approvisionné des œuvres caritatives telles que la *Casa Dono di Maria*, une initiative qui reprend aujourd'hui ses activités avec un élan et un engagement renouvelés.

Un potager riche de 800 ans d'histoire

L'histoire de ce petit potager remonte au Moyen Âge. C'est le Pape Nicolas III Orsini qui, en transférant la résidence pontificale du Latran au Vatican entre 1277 et 1280, eut l'idée de créer également un verger et un véritable *viridarium*, entouré par les nouveaux remparts : un espace productif qui contribuait à subvenir aux besoins de la table papale. Huit siècles plus tard, cette vocation n'est pas tombée dans l'oubli : elle se perpétue, presque à l'identique, à côté du monastère voulu par Jean-Paul II et construit entre 1992 et 1994 afin qu'une communauté cloîtrée, dédiée à la prière pour le Pape, vive toujours au cœur de

l'Église. Ce sont précisément les religieuses qui, à l'origine, cultivaient directement cette terre : « *Cultiver, c'est une prière faite de ses mains* », racontait à *L'Osservatore Romano*, le 26 août 2009, l'abbesse bénédictine Maria Sofia Cichetti, alors prieure du monastère. C'est également parmi ces

mêmes parterres que Benoît XVI, en tant que Pape émérite, aimait se promener lors de ses journées de prière et d'étude.

© Radio Vatican - 2026

LAÏCITE

MESSE DE LEON XIV A LA CONCORDE, LE REVEIL DES VIEUX LAÏCARDS

La messe que doit célébrer Léon XIV, le 26 septembre, place de la Concorde, réveille les gardiens ombrageux d'une laïcité conçue comme l'effacement du christianisme. Derrière la controverse juridique se devine une vieille blessure française, jamais complètement refermée.

Paris vaut toujours une messe. C'est précisément ce que certains ne lui pardonnent pas. Le 26 septembre prochain, Léon XIV doit célébrer un office en plein air, place de la Concorde et sur les Champs-Élysées. Plusieurs centaines de milliers de fidèles sont attendus. La cérémonie sera gratuite, ouverte à tous et financée par l'Église et les dons, tandis que l'État assurera la sécurité du rassemblement comme il le fait pour toute manifestation de cette ampleur. Cela devrait suffire à clore la discussion. C'était sans compter sur le réveil des vieilles passions anticléricales françaises.

Dans *Marianne*, la journaliste Mégane Chiecchi s'étonne que l'événement ne provoque pas davantage d'opposition. « *Malgré la loi de 1905, l'événement ne suscite aucune protestation, preuve que la laïcité a malheureusement disparu du débat public* », écrit-elle dans un billet significativement titré « *Une messe célébrée par le pape place de la Concorde ? Et puis quoi encore ?* » Une formule qui révèle moins une inquiétude juridique qu'un embarras devant la visibilité retrouvée du catholicisme.

Alexis Corbière s'est, lui, agacé du rôle joué par le protocole de l'Assemblée nationale. « *À l'occasion de la venue du Pape le 26 sept à Paris, l'Assemblée nationale informe les députés que s'ils veulent participer à la messe Pl. de la Concorde, il faut écrire au protocole de l'AN avant le 25 août* », a rapporté le député sur X, avant de conclure que « *cette méconnaissance de la laïcité [l']agace* ». L'ancien Insoumis ne réclame pas formellement l'annulation de la cérémonie. Il conteste néanmoins qu'une institution républicaine facilite l'accès des parlementaires qui souhaitent y assister.

Le procès paraît pour le moins fragile. L'Assemblée nationale ne convoque pas les députés à la messe. Elle n'exige d'eux ni genuflexion ni profession de foi. Elle organise leur accès à un rassemblement exceptionnel auquel chacun demeure libre de participer. La neutralité de l'État n'a jamais signifié l'obligation faite aux élus d'ignorer les religions ni de prendre la fuite à l'apparition d'une soutane.

La laïcité n'impose pas le silence des cloches

La loi du 9 décembre 1905 est souvent brandie avec d'autant plus d'assurance qu'elle est rarement lue. Son premier article dispose que « *la République assure la liberté de conscience* » et « *garantit le libre exercice des cultes* ». Son article 2 interdit à la République de reconnaître, salarier ou subventionner un culte. Nulle part elle ne proclame la neutralité de la rue, des citoyens ou de la société.

Son article 27 prévoit même expressément les « *cérémonies, processions et autres manifestations extérieures d'un culte* ». Celles-ci relèvent des règles ordinaires de police et d'ordre public. Une messe autorisée place de la Concorde est donc parfaitement compatible avec la séparation des Églises et de l'État. La puissance publique est neutre. La société reste libre.

Le juriste Laurent Frémont le rappelle dans une tribune publiée par *Le Point*. « *L'État ne célèbre rien et ne paie aucune liturgie* », écrit-il, ajoutant que les installations et la retransmission sont prises en charge par l'Église et les dons. Quant au dispositif policier, il ne constitue pas davantage une subvention au catholicisme que la présence de CRS autour d'un cortège syndical ne représente une subvention à la CGT.

Il ne faudrait donc pas confondre la laïcité avec sa vieille caricature anticléricale. La première organise la coexistence des convictions. La seconde voudrait tolérer les religions à condition qu'elles deviennent invisibles. On accepte volontiers le catholicisme comme patrimoine, pourvu qu'il ne soit plus une foi. Les cathédrales peuvent attirer les touristes, les clochers décorer les cartes postales et les saints donner leurs noms aux villages. Mais que des catholiques se réunissent pour prier au cœur de Paris, et voici les héritiers du petit père Combes saisis d'une fièvre que l'on croyait disparue.

Toutes les religions n'ont pas la même histoire en France

Le parallèle avec les prières de rue musulmanes, aussitôt brandi par les nouveaux sacristains de la laïcité, repose sur une égalité abstraite qui efface toute profondeur historique. Une messe célébrée exceptionnellement par le pape au cœur de Paris n'est pas seulement la manifestation d'un culte parmi d'autres. Elle renoue avec l'histoire spirituelle d'un pays dont les villes se sont élevées autour des églises, dont les semaines sont scandées par le dimanche, dont les fêtes, les paysages, les arts et jusqu'au vocabulaire portent l'empreinte chrétienne.

Les prières musulmanes occupant régulièrement la chaussée ont, au contraire, été perçues comme l'affirmation conquérante d'une religion récemment implantée, transformant l'espace commun en lieu de démonstration collective. Refuser cette différence revient à confondre l'héritage et la revendication, la continuité d'une civilisation et l'installation d'un nouveau rapport de force.

Rémi Brague le résume en rappelant que « *la civilisation de l'Europe chrétienne a été construite par des gens qui n'avaient pas du tout pour but de construire une "civilisation chrétienne"* », mais par « *des gens qui croyaient dans le Christ* ». Le christianisme n'est donc pas, en France, une identité artificiellement plaquée sur la nation. Il est l'une des sources qui l'ont façonnée.

La République peut garantir à tous la liberté de croire sans prétendre que toutes les religions entretiennent avec l'histoire française une relation identique. L'égalité devant la loi n'implique pas l'égalité des héritages. Une mosquée et une cathédrale doivent bénéficier des mêmes protections juridiques. Mais Notre-Dame de Paris, Reims, Chartres ou Vézelay appartiennent à une histoire nationale qu'aucun décret ne peut rétrospectivement rendre neutre.

Jean-Paul II le savait lorsqu'il lançait au Bourget, en 1980, cette interrogation restée célèbre, « *France, fille aînée de l'Église, es-tu fidèle aux promesses de ton baptême ?* » Une nation peut changer de régime politique sans devoir renier sa généalogie. Autoriser la messe de Léon XIV à la Concorde, ce n'est pas accorder un privilège indu au catholicisme. C'est admettre que la France ne commence pas en 1905 et que la laïcité n'a jamais eu pour mission de la rendre amnésique.

Les plaies de la laïcité restent ouvertes

La place choisie ajoute encore au trouble. La Concorde fut la place de la Révolution. Louis XVI et Marie-Antoinette y furent guillotins. Danton, Desmoulin, Robespierre et tant d'autres y périrent également. Son nom actuel devait signifier la réconciliation après la Terreur. Qu'un pape y célèbre aujourd'hui la messe n'est pas une revanche sur la République. Ce serait plutôt l'accomplissement de cette concorde promise et si souvent ajournée.

Car les plaies de la laïcité française restent ouvertes. Derrière les querelles administratives survit le souvenir de la guerre des deux France, des congrégations expulsées, des inventaires, des crucifix arrachés et des cloches que certains rêvaient de faire taire. L'Église a depuis longtemps accepté la séparation. Une fraction du camp laïc continue pourtant de combattre un adversaire qui a déposé les armes.

Le 26 septembre, ceux qui veulent assister à la messe iront à la Concorde. Les autres passeront leur chemin. Cette liberté toute simple devrait rassurer les républicains. Elle désespérera seulement les anticléricaux, condamnés à découvrir que les catholiques français ne sont pas encore tout à fait devenus des fantômes.

© Valeurs actuelles - 2026

LITURGIE DE LA PAROLE

DIMANCHE 30 AOÛT 2026 – 22^{ÈME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNÉE A

Lecture du livre du prophète Jérémie (Jr 20,7-9)

Seigneur, tu m'as séduit, et j'ai été séduit ; tu m'as saisi, et tu as réussi. À longueur de journée je suis exposé à la raillerie, tout le monde se moque de moi. Chaque fois que j'ai à dire la parole, je dois crier, je dois proclamer : « Violence et dévastation ! » À longueur de journée, la parole du Seigneur attire sur moi l'insulte et la moquerie. Je me disais : « Je ne penserai plus à lui, je ne parlerai plus en son nom. » Mais elle était comme un feu brûlant dans mon cœur, elle était enfermée dans mes os. Je m'épuisais à la maîtriser, sans y réussir. – Parole du Seigneur.

Psaume 62 (63), 2, 3-4, 5-6, 8-9

Dieu, tu es mon Dieu, je te cherche dès l'aube :
mon âme a soif de toi ;
après toi languit ma chair,
terre aride, altérée, sans eau.

Je t'ai contemplé au sanctuaire,
j'ai vu ta force et ta gloire.
Ton amour vaut mieux que la vie :
tu seras la louange de mes lèvres !

Toute ma vie je vais te bénir,
lever les mains en invoquant ton nom.
Comme par un festin je serai rassasié ;
la joie sur les lèvres, je dirai ta louange.

Oui, tu es venu à mon secours :
je crie de joie à l'ombre de tes ailes.
Mon âme s'attache à toi,
ta main droite me soutient.

Lecture de la lettre de saint Paul Apôtre aux Romains (Rm 12,1-2)

Je vous exhorte, frères, par la tendresse de Dieu, à lui présenter votre corps – votre personne tout entière –, en sacrifice vivant, saint, capable de plaire à Dieu : c'est là, pour vous, la juste manière de lui rendre un culte. Ne prenez pas pour modèle le monde présent, mais transformez-vous en renouvelant votre façon de penser pour discerner quelle est la volonté de Dieu : ce qui est bon, ce qui est capable de lui plaire, ce qui est parfait. – Parole du Seigneur.

Alléluia. (cf. Ep 1,17-18)

Que le Père de notre Seigneur Jésus Christ ouvre à sa lumière les yeux de notre cœur, pour que nous percevions l'espérance que donne son appel.

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu (Mt 16,21-27)

En ce temps-là, Jésus commença à montrer à ses disciples qu'il lui fallait partir pour Jérusalem, souffrir beaucoup de la part des anciens, des grands prêtres et des scribes, être tué, et le troisième jour ressusciter. Pierre, le prenant à part, se mit à lui faire de vifs reproches : « Dieu t'en garde, Seigneur ! cela ne t'arrivera pas. » Mais lui, se retournant, dit à Pierre : « Passe derrière moi, Satan ! Tu es pour moi une occasion de chute : tes pensées ne sont pas celles de Dieu, mais celles des hommes. » Alors Jésus dit à ses disciples : « Si quelqu'un veut marcher à ma suite, qu'il renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive. Car celui qui veut sauver sa vie la perdra, mais qui

perd sa vie à cause de moi la trouvera. Quel avantage, en effet, un homme aura-t-il à gagner le monde entier, si c'est au prix de sa vie ? Et que pourra-t-il donner en échange de sa vie ? Car le Fils de l'homme va venir avec ses anges dans la gloire de son Père ; alors il rendra à chacun selon sa conduite. » – Acclamons la Parole de Dieu.

© Textes liturgiques © AELF, Paris

PRIERES UNIVERSELLES

Pour que nos pensées ne soient pas « celles des hommes » mais « celles de Dieu », supplions Dieu le Père de Jésus le Christ.

Pour tous ceux qui ont la charge d'annoncer ta parole à temps et à contretemps, ... Nous te prions !

Pour nos frères et sœurs chrétiens qui souffrent à cause de l'Évangile, ... Nous te prions !

Pour les hommes et les femmes écrasés par le poids de l'épreuve, ... Nous te prions !

Pour ceux qui portent le poids de lourdes responsabilités politiques et économiques, ... Nous te prions !

Pour ceux qui, sans te connaître, risquent leur vie pour leurs frères, ... Nous te prions !

Pour les jeunes qui sont attirés par la nouveauté radicale de l'Évangile, ... Nous te prions !

Pour nous tous, qui avons commencé de marcher à la suite de ton Fils, ... Nous te prions !

Père très bon, ton esprit est l'inspirateur de toute vraie prière. Qu'il soit aussi en nous le « feu dévorant » qui nous presse d'engager résolument nos pas à la suite de ton Fils sur les chemins de la vraie vie, pour les siècles des siècles. Amen.

COMMENTAIRE DES LECTURES DU DIMANCHE

Chers frères et sœurs, bonjour !

Le passage évangélique d'aujourd'hui (cf. Mt 16,21-27) est lié à celui de dimanche dernier (cf. Mt 16,13-20). Après que Pierre, au nom des autres disciples également, a professé sa foi en Jésus comme Messie et Fils de Dieu, Jésus lui-même commence à leur parler de sa passion. Le long du chemin vers Jérusalem, il explique ouvertement à ses amis ce qui les attend à la fin dans la ville sainte : il annonce son mystère de mort et de résurrection, d'humiliation et de gloire. Il dit qu'il devra « souffrir beaucoup de la part des anciens, des grands prêtres et des scribes, être tué et, le troisième jour, ressusciter » (Mt 16,21). Mais ses paroles ne sont pas comprises, parce que les disciples ont une foi encore immature et trop liée à la mentalité de ce monde (cf. Rm 12,2). Ils pensent à une victoire trop terrestre, c'est pourquoi ils ne comprennent pas le langage de la croix.

Face à la perspective que Jésus puisse échouer et mourir sur une croix, Pierre lui-même se rebelle et lui dit : « Dieu t'en préserve, Seigneur ! Non, cela ne t'arrivera point ! » (v.22). Il croit en Jésus – Pierre est comme cela – il a la foi, il croit en Jésus, il croit ; il veut le suivre, mais il n'accepte pas que sa gloire passe à travers la passion. Pour Pierre et les autres disciples – mais pour nous aussi ! – la croix est quelque chose de déroutant, la croix est un « scandale », tandis que Jésus considère que le « scandale » est de fuir la croix, ce qui voudrait dire se dérober à la volonté du Père, à la mission qu'Il lui a confiée pour notre salut. C'est pourquoi Jésus répond à Pierre : « Passe derrière moi, Satan ! tu me fais obstacle, car tes pensées ne sont pas celles de Dieu, mais celles des hommes ! » (v.23). Dix minutes plus tôt, Jésus a loué Pierre, il lui a promis d'être la base de son Église, le fondement ; dix minutes après, il lui dit « Satan ». Comment peut-on comprendre cela ? Cela nous arrive à tous ! Dans les moments de dévotion, de ferveur, de bonne volonté, de proximité envers le prochain, nous regardons Jésus et nous allons de l'avant ; mais dans les moments où nous rencontrons la croix, nous fuyons. Le diable, Satan – comme le dit Jésus à Pierre – nous tente. C'est le propre du

mauvais esprit, c'est le propre du diable de s'éloigner de la croix, de la croix de Jésus.

S'adressant ensuite à tous, Jésus ajoute : « Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il se renie lui-même, qu'il se charge de sa croix, et qu'il me suive » (v.24). De cette façon Il indique la voie du véritable disciple, en montrant deux attitudes. La première est « renoncer à soi-même », ce qui ne signifie pas un changement superficiel, mais une conversion, un renversement de mentalité et de valeurs. L'autre attitude est de prendre sa croix. Il ne s'agit pas seulement de supporter avec patience les tribulations quotidiennes, mais de porter avec foi et responsabilité cette part de fatigue, et cette part de souffrance que comporte la lutte contre le mal. La vie des chrétiens est toujours une lutte. La Bible dit que la vie du croyant est une milice : lutter contre le mauvais esprit, lutter contre le Mal.

Ainsi l'engagement de « prendre sa croix » devient participation au salut du monde avec le Christ. En pensant à cela, faisons en sorte que la croix accrochée au mur de notre maison, ou la petite croix que nous portons autour du cou, soit le signe de notre désir de nous unir au Christ pour servir nos frères avec amour, spécialement les plus petits et les plus fragiles. La croix est le signe saint de l'Amour de Dieu, elle est le signe du Sacrifice de Jésus, et elle ne doit pas être réduite à un objet de superstition, ni à un bijou ornemental. Chaque fois que nous fixons le regard sur l'image du Christ crucifié, pensons que, en tant que véritable Serviteur du Seigneur, Il a réalisé sa mission en donnant la vie, en versant son sang pour la rémission des péchés. Et ne nous laissons pas conduire ailleurs, dans la tentation du Malin. Par conséquent, si nous voulons être ses disciples, nous sommes appelés à l'imiter, en dépensant notre vie sans réserve par amour de Dieu et du prochain. Que la Vierge Marie, unie à son Fils jusqu'au calvaire, nous aide à ne pas reculer face aux épreuves et aux souffrances que le témoignage de l'Évangile comporte pour nous tous.

© Libreria Editrice Vaticana – 2021

ENTRÉE :

- 1- Le Seigneur nous aime tant
nous qui sommes ses enfants
il nous gardera toujours
au soleil de son amour. *(bis)*
- 2- Le Seigneur nous a sauvés
Rien ne pourra nous manquer
et nous chanterons pour lui
chaque jour de notre vie. *(bis)*

KYRIALE : français

GLOIRE À DIEU :

Gloire à Dieu au plus haut des cieux,
Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime ! *(bis)*
Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons,
Nous te glorifions, nous te rendons grâce,
pour ton immense gloire,
Seigneur Dieu, Roi du ciel, Dieu le Père tout-puissant.
Seigneur, Fils unique, Jésus Christ,
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père.
Toi qui enlèves les péchés du monde,
prends pitié de nous
Toi qui enlèves les péchés du monde,
reçois notre prière ;
Toi qui es assis à la droite du Père,
prends pitié de nous.
Car Toi seul es saint, Toi seul es Seigneur,
Toi seul es le Très-Haut,
Jésus Christ, avec le Saint-Esprit
Dans la gloire de Dieu le Père.
Amen.

PSAUME :

Mon âme a soif du Dieu, le Dieu vivant
Mon âme a soif du Dieu vivant.

ACCLAMATION : Gocam

PROFESSION DE FOI :

Voir page 15.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

O Seigneur écoute- nous Alleluia !
O Seigneur exauce- nous Alleluia !

OFFERTOIRE :

- 1- Je crois en toi, mon Sauveur ressuscité.
Rien ne pourra de mon cœur ôter la foi.
Je veux garder la fierté du baptisé.
Ta force me conduit ; Seigneur, tu es ma joie !

R-Ô Seigneur, ô Seigneur, toi le maître de la vie,
Je chante avec amour ta gloire, ô Jésus-Christ.

- 2- J'espère en toi, mon Sauveur ressuscité,
Et mon espoir ne sera jamais déçu.
Tu as promis de garder ton amitié
A ceux qu'en ton Église un jour tu as reçus.
- 3- Je t'aimerai, mon Sauveur ressuscité,
Et j'aimerai tous mes frères, les humains.
Je veux aider à bâtir dans l'unité
Le monde fraternel où nous vivrons demain.

SANCTUS : français

ANAMNESE :

Sauveur du monde, sauve-nous
Par ta croix et ta résurrection, tu nous as libéré.

NOTRE PÈRE : récit

AGNUS : tabitien

COMMUNION :

R-Dis seulement une parole et nous serons guéris ! *(bis)*

- 1- Change nos regards et pardonne nos faiblesses
Quand il se fait tard, fais naître le jour !
Change nos regards en un regard de tendresse
Et nos cœurs de pierre en un cœur d'amour !
- 2- Donne-nous un peu, l'eau de la Samaritaine
Pour renaître mieux, à ce don de Dieu !
Ouvre encore nos yeux, avec l'eau de ta fontaine
Et nos cœurs de pierre, aux beautés de Dieu !
- 3- Reviens nous chercher, nous avons peur sur la berge,
Viens nous relever, nous voulons marcher !
Reviens t'inviter pour transformer notre auberge
Et nos cœurs de pierre, ressuscite-les !

ENVOI :

R-Je mets ma main dans Ta main,
Je vais sur le chemin qui me conduit vers Toi.
Je mets ma main dans Ta main,
Je vais sur le chemin, je marche dans la joie.

- 1- Toi qui es venu m'appeler,
Toi qui es venu me chercher,
Toi qui es venu me sauver,
Je marche avec Toi.
- 2- Tout le long des chemins brûlants,
Sous le soleil et dans le vent,
Moi je m'en vais le cœur chantant,
Je marche avec Toi.

ENTRÉE :

1- Eee Mahana, mahana oaoa teie (*oaoa teie*)
No te feia o te faaroo ia Iesu (*ia Iesu*)
E ua vi o te pohe, ua vi o te pohe (*ua vi o te pohe*)
Iana ra Alléluia (*Alléluia*).

R-Aroha mai oe (*aroha mai oe*)
E Iesu here (*e Iesu here*)
I teie nei mahana (*i teie nei mahana*)
Oaoa rahi (*oaoa rahi*)
Ua ti'a mai (*ua ti'a mai*), ua ti'a mai
To tatou Fatu mana rahi.

KYRIALE : tabitien

GLOIRE À DIEU :

Voir page 12.

PSAUME :

Mai te airi e hia'ai i te pape ora
oia to'a ta'u varua ia oe na.

ACCLAMATION :

Alléluia alléluia alléluia (*alléluia alléluia*)
Faaroo mai i te parau mo'a
Faroo mai i te parau ora a te Atua e alléluia.

PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.
Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,
Engendré, non pas créé,
consubstantiel au Père ;
et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;

il procède du Père et du Fils ;
Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême
pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir.
Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE : William TENAROHOA

To matou Fatu here, haka rango koe ta matou pure
No roto roa mai to matou gnakau Fatu fariki mai
Fatu fariki mai.

OFFERTOIRE :

1- Tu as transformé ma vie.
J'ai retrouvé une vie nouvelle.
Tu as dit qu'on peut naître de nouveau,
En toi j'ai une vie nouvelle.

R-Combien de fois tu m'as appelé,
Mais j'ai détourné ton regard.
Mais ton appel n'a pas cessé,
Tu as pénétré dans mon cœur.

SANCTUS : latin

ANAMNESE :

Tu as connu tu as connu la mort, tu es ressuscité
Ressuscité d'entre les morts
Et tu reviens et tu reviens encore
Pour nous sauver nous sauver Seigneur .

NOTRE PÈRE : tabitien

AGNUS : latin

COMMUNION :

1- Je te loue, toi seul grand Dieu d'amour
Qui donna son fils Jésus pour moi
Je t'exalte, ton sang me purifie
Et me rend aussi blanc que la neige. Je te loue
2- Grand merci de m'avoir tant aimé
Et aussi de t'être révélé
A moi qui ne suis rien devant toi
Je ne puis te dire chaque jour. Grand merci.

ENVOI :

Te umere nei matou ia'oe e Maria e
No to aroha ia matou nei ta'oe mau tamarii
Ave, ave, ave, ave, ave Maria. (*bis*)

ENTRÉE : MHN 58

- 1- O te mahana tominika, te mahana no te Fatu,
ua haamo'a hia e Ietu, ei mono i te tapati tahito ra.
E haapa'o iana, vaiho te ohipa tino,
eiaha ia fiu ia puai ra, i to tavini ra'a ia te Fatu.
- 2- E arue to taraehara, no tona tiafaahoura'a,
A tau te Varura maitai, ei haamaramarama mai ia oe na
Te Tominika, e te mau mahana mo'a,
ia haapao te faaro'o i te pure tutia.

KYRIALE : Coco I – p.25 - tahitien

GLOIRE À DIEU : Dédé I

Ei hanahana i te Atua i te ra'i teitei.
Ei hau i te fenua nei i te feia tâna e aroha.
Te arue atu nei matou ia oe, te faateitei,
te haamori e te faahanahana atu nei matou ia oe.
Te haamaitai nei matou ia oe
no to oe hanahana rahi a'e,
E te Fatu Atua, te Arii o te ra'i,
te Atua te Metua Manahope e.
E te Fatu, te Tamaiti Otahi, e Iesu-Kirito e,
E te Fatu Atua, te Arenio a te Atua,
te Tamaiti a te Metua.
O oe te hopoi-ê atu i te hara a to te ao nei,
aroha mai ia matou.
O oe te hopoi-ê atu i te hara a to te ao nei,
a faarii mai i ta matou nei pure.
O oe te parahi nei i te rima atau o te Metua,
aroha mai ia matou.
O oe anae hoi te Mo'a, o oe anae te Fatu,
o oe anae te Teitei, e Iesu-Kirito e,
o oe e te Varua-Maitai,
i roto i te hanahana o te Metua.
Amene.

PSAUME :

Mon âme a soif de toi Seigneur mon Dieu.

ACCLAMATION : Petiot V

Alléluia, alléluia, alléluia, alléluia, alléluia, alléluia !

PROFESSION DE FOI :

Voir page 15.

PRIÈRE UNIVERSELLE : MH n°15 p.66

E te Fatu e Ietu e, to matou fa'aora e,
te pure amui nei matou ia'oe.

OFFERTOIRE :

R-Aie pitié de moi, dans ta tendresse Seigneur,
Aie pitié de moi, aie pitié de moi, dans ta tendresse
Seigneur, aAie pitié de moi.

- 1- Je veux te suivre Seigneur, sur la voie du bonheur,
Et si je tombe en chemin, Seigneur tends-moi la main.
- 2- Je veux te suivre Seigneur et marcher dans tes pas,
Et si je tombe en chemin, Seigneur, tends-moi la main.
- 3- Je veux te suivre Seigneur et vivre en ton Amour,
et si je tombe en chemin, Seigneur, tends moi la main.

SANCTUS : Coco I – p.26 - tahitien

ANAMNESE : MAMATUI

Te fa'i atu nei matou i to'oe na pohera'a e te Fatu e,
e Ietu e, te faateitei nei matou i to'oe na, ti'a faahoura'a e
tae noatu i to'oe ho'i ra'a mai, ma te hanahana.

NOTRE PÈRE : Léon MARERE - français

AGNUS : MH p.26 - tahitien

COMMUNION : Psaume 62

- R-Je ne vous appellerai plus serviteurs, mais amis,
Heureux les invités au festin de l'Agneau.
- 1- Dieu, toi mon Dieu, je te cherche dès l'aurore,
mon âme a soif de toi.
Après toi languit ma chair,
comme une terre aride altérée et sans eau.
 - 2- Dans ton lieu Saint, je te verrai,
je contemplerai ta puissance et ta Gloire.
Car ton Amour est meilleur que la vie ;
mes lèvres chanteront ta louange.
 - 3- Je veux te bénir tout au long de ma vie,
j'élèverai les mains en invoquant ton nom,
Comme un festin tu rassasies mon âme,
joie sur mes lèvres louange en ma bouche.

ENVOI : MHN 230

O Outou te ite e te mau merahi e !
To Ietu Metua o to matou iho !
Ei haamaitai raa ia Maria here,
Tei faatia mai 'to matou hinaaro.

Oia mau atura ua tapu tatou nei
I mua 'te ra'i e i to teie ao
O Maria te Metua, o Maria te Metua
Tei iana ra te mafatu, oia to tatou mafatu

ENTRÉE :

1- Je me tiens à la porte et je frappe
Si quelqu'un écoute ma voix et m'ouvre (*bis*)
J'entrerais chez lui pour souper
Après de lui et lui près de moi. (*bis*)

R-Ouvre Seigneur toutes les ouvertures
Et les portes de ma maison
Où que j'aie j'irais dans la joie
Où que je sois j'y suis joyeux.

KYRIALE : *grec*

GLOIRE À DIEU :

Voir page 12.

PSAUME : *Tommy TUPAHIROA*

Mon âme a soif de toi, mon âme a soif de toi
Ô Seigneur mon Dieu.

ACCLAMATION :

Alléluia, Alléluia, Alléluia, Alléluia ! (*bis*)

PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.
Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,
Engendré, non pas créé,
consubstantiel au Père ;
et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;
il procède du Père et du Fils ;
Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême

pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir.
Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE : *Léon MARERE*

Écoute Seigneur ô mon Dieu nos prières et exauce-les.

OFFERTOIRE :

R- Comme lui, savoir dresser la table,
Comme lui, nouer le tablier,
Se lever chaque jour et servir par amour. Comme lui

1- Offrir le pain de sa Parole
Aux gens qui ont faim de bonheur.
Être pour eux des signes du Royaume
Au milieu de notre monde.

2- Offrir le pain de sa présence
Aux gens qui ont faim d'être aimés.
Être pour eux des signes d'espérance
Au milieu de notre monde.

SANCTUS : *français*

ANAMNESE :

Tu as connu la mort, tu es ressuscité
et tu reviens encore pour nous sauver,
Seigneur, pour nous sauver.

NOTRE PÈRE : *Jimmy TERIINOAHILA - tabitiens*

AGNUS : *latin*

COMMUNION :

R-Demeurez en mon amour comme je demeure en vous,
Ainsi tous reconnaîtront que vous êtes mes amis.

1- Prenez et mangez, c'est mon corps livré pour vous.
Prenez et buvez, c'est mon sang versé pour vous.

2- Ceci est mon corps, je suis Jésus!
Je suis le pain de la vie, prenez-le c'est mon corps
Ceci est mon sang, je suis Jésus !
Je suis le vin de la vie, prenez-le c'est mon sang.

R-Ce pain, ce vin consacrés pour l'éternité
Je suis Jésus pour la vie
Ce pain, ce vin consacrés pour l'éternité
Je suis Jésus Amour.

ENVOI :

1- Maman Marie, c'est toi la plus belle des mamans
Je suis là devant toi, oh prie pour moi.
Après de ton fils, ô ô Marie.
Aide-moi à dire Oui, Toi la Mère de l'amour.

R- Apprends-moi Maman Marie à suivre Jésus, à l'écouter.
Apprends-moi à le prier, à le louer.
Tous les jours de ma vie, montre-moi le chemin
qui mène vers la vérité, vers la liberté.

LES CATHEDATES

LES CATHE-MESSES

Samedi 29 août 2026

18h00 : **Messe** : Familles WONG, CHEUNG, FARNHAM, MARSAULT, BOCHECIAMPE ;

Dimanche 30 août 2026

22^{EME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – vert

05h50 : **Messe** : Pro-populo ;
08h00 : **Messe** : Famille REBOURG et LAPORTE ;
09h15 : **Baptême** de Mileya ;
18h00 : **Messe** : Intention particulière ;

Lundi 31 août 2026

Férie - vert

05h50 : **Messe** : Pour Claire, en action de grâces et pour les enfants du monde ;

Mardi 1^{er} septembre 2026

Férie - vert

11^{eme} Journée mondiale de prière
pour la sauvegarde de la création

05h50 : **Messe** : LEE CHENG LAI (+), LIOU FAT Soy Yen (+), LIS Juliette (+), LAU HACK Yannick (+) ;

Mercredi 2 septembre 2026

Férie - vert

05h50 : Françoise BARLIER et Marie Hélène BRIGNOLI ;
12h00 : **Messe** : Intention particulière ;

Jeudi 3 septembre 2026

Saint Grégoire le Grand, pape et docteur de l'Eglise - Mémoire - blanc

05h50 : Marie et Martin BARLIER et leur famille ;

Vendredi 4 septembre 2026

Férie - vert

05h50 : **Messe** : Famille DECAILLIOT et pour l'anniversaire de Enriky DECAILLIOT ;
14h30 à 16h30 : Confession au presbytère ;

Samedi 5 septembre 2026

Sainte Teresa de Calcutta, vierge - vert

05h50 : **Messe** : Nick TEUIRA ;
18h00 : **Messe** : Arthur NOUVEAU, GUILLOUX Barthélémy et Marguerite et GARSOT Daniel ;

Dimanche 6 septembre 2026

23^{EME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – vert

05h50 : **Messe** : Pro-populo ;
08h00 : **Messe** : Famille CHEUNG Freddy (+) et Francis (+) - Famille THUNOT J.P. (+) et CHENON Max (+) ;
09h15 : **Inscription à la catéchèse des enfants** ;
18h00 : **Messe** : Intention particulière ;

LES CATHE-ANNONCES



LES REGULIERS

Messes : Semaine :

- du lundi au samedi à 5h50 ;
- le mercredi à 12h (*sauf jours fériés*) ;

Dimanche :

- samedi à 18h ;
- dimanche à 5h50... à 8h... à 18h ;

Office des Laudes : du lundi au samedi à 05h30 ;

Divine Miséricorde : du lundi au vendredi à 06h30 ;

Confessions : Vendredi de 14h30 à 16h30 au presbytère ;
ou sur demande (*tél : 40 50 30 00*).

SOUTENEZ L'ACCUEIL TE VAI-ETE

Relevé d'identité bancaire :

C.A.MI.CA. – Accueil Te Vai-ete

Identifiant national de compte bancaire

Banque	Agence	Compte	Clé
14168	00001	14007331301	34
Iban			
FR7614168000011400733130134			
Bic			
OFTPPFT1XXX			

« LE MONDE CONTIENT BIEN ASSEZ
POUR LES BESOINS DE CHACUN, MAIS PAS
ASSEZ POUR LA CUPIDITE DE TOUS »

GANDHI

Cathédrale de Papeete Marara paiement - FR5914168000018758201C06867- OFTPPFT1XXX - N° TAHITI : 028902.031

Presbytère de la Cathédrale – 8-10, place de la Cathédrale – B.P. 43394 – 98713 Papeete – Tahiti : N° TAHITI : 028902.031

Téléphone : (689) 40 50 30 00 ; Courriel : cathedraledepapeete@gmail.com ; Site : www.cathedraledepapeete.com

Twitter : @makuikiritofe ; Facebook : Cathédrale Papeete.